

FORMATION MODULAIRE À DESTINATION DES AGENTS DES SERVICES HOSPITALIERS

*pour participer aux soins d'hygiène, de confort et de bien-être
de la personne âgée*

OBJECTIFS	<p>Apporter les connaissances de base indispensables pour participer aux soins d'hygiène, de confort et de bien-être de la personne âgée, sous la responsabilité d'un cadre de santé et en collaboration avec l'ensemble des soignants ¹</p> <ul style="list-style-type: none"> • Aider une personne âgée dans les actes de la vie quotidienne en tenant compte de ses besoins et de son degré d'autonomie • Réaliser des soins d'hygiène et de confort quotidiens en utilisant des techniques appropriées
PUBLICS VISES	<p>ASH exerçant en EHPAD, SAAD ou établissement de santé, public ou privé, depuis au moins 3 mois</p> <p>Volontaire et sélectionné par son employeur</p>
LIEU DE LA FORMATION	IFAS situé au sein du Lycée Julien Gracq de BEAUPRÉAU
FORMATEURS	Formateurs de l'Institut de Formation Aide-Soignant du CH de Cholet et Professionnels de Santé
PROGRAMME	<p>Durée : 70 h soit 10 jours</p> <p>4 modules de formation</p> <p>Module 1 : Prendre soin de la personne âgée (17h) Module 2 : Répondre aux besoins de la personne âgée (18h) Module 3 : Protéger la personne âgée (7h) Module 4 : Aider à la réalisation des soins (21 h) 1 jour de bilan soit 7 h (à distance de la fin de la formation)</p>
DATES	Le 15/16 mars , 01/02 avril , 15/16 avril , 19/20/21 mai et 25 juin 2021
COÛT	1050 €
ACQUIS	<p>Validation de la formation pour un projet professionnel de formation d'aide-soignant</p> <ul style="list-style-type: none"> ✓ Attestation de suivi formation 70h délivrée pour le suivi des 4 modules de formation ✓ Dispense de sélection pour être admis en formation d'aide-soignant (admission directe en IFAS dans la limite de la capacité d'accueil autorisée de l'institut*) <p><i>sous réserve de posséder une expérience professionnelle au contact des personnes âgées en qualité d'ASH d'une durée minimale de 6 mois.</i></p> <p>* Un minimum de 10 % des places ouvertes en IFAS est réservé aux ASH.</p> <p>!/ \ Pour mémoire, Ségur de la santé : création de 6600 places en IFAS d'ici 2022.</p>

1 La formation est centrée sur la prise en soins de la personne âgée en EHPAD ou à son domicile. Elle ne comporte pas d'élément sur la prise en charge des personnes âgées en phase aigüe.

	PROGRAMME DETAILLÉ DE LA FORMATION
Module 1	<p>Prendre soin de la personne âgée (17h)</p> <ul style="list-style-type: none"> • Le vieillissement physiologique et psychologique de la personne âgée, respects et droits de la personne âgée, contexte environnemental et socioéconomique de la personne âgée • Connaissance de la personne âgée et de son environnement : les besoins de la personne âgée, ses capacités et incapacités (dépendance, indépendance, sources de difficultés) • Le lien social, la place des aidants, la structure EHPAD, la particularité de la prise en charge au domicile
Module 2	<p>Répondre aux besoins de la personne âgée (18h)</p> <ul style="list-style-type: none"> • La posture professionnelle (bienveillance, empathie) • L'observation de la personne âgée • La relation avec la personne âgée avec ou sans troubles cognitifs (écoute, reformulation) et/ou en perte d'autonomie • La relation avec les résidents, les aidants, les membres de l'équipe • Organisation du travail en équipe • L'éthique professionnelle/confidentialité/secret professionnel/comportement professionnel
Module 3	<p>Protéger la personne âgée (7h)</p> <ul style="list-style-type: none"> • La lutte contre la propagation du virus de la Covid-19 • Les précautions « standard » et complémentaires, le lavage de mains • La prévention des chutes
Module 4	<p>Aider à la réalisation des soins (21 h)</p> <ul style="list-style-type: none"> • Préalables aux soins : critères de qualité de soin • Respect/intimité dans les soins • Les soins d'hygiène et de confort : hygiène corporelle, aide à l'habillage et au déshabillage, élimination urinaire et fécale, protections anatomiques, aide à la mobilisation et à l'installation de la personne • Ergonomie : gestes et postures • La transmission des informations
RETEX	1 journée de bilan réalisée post formation (7 h)